

ARTS, LETTRES, LANGUES

Licence Arts plastiques (enseignement à distance)

Licence Arts plastiques



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Établissement
Université Paris
1 Panthéon-
Sorbonne

Présentation

La licence Arts plastiques - Enseignement à distance constitue l'offre de formation en distanciel de l'école des Arts de la Sorbonne (EAS), Unité de Formation et de Recherche (UFR04) en Arts plastiques et Sciences de l'Art de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Au terme d'un cursus de trois ans, le diplôme national de la Licence Arts plastiques valide une formation pratique et théorique des arts plastiques. Cette formation menée préalablement en partenariat avec le CNED, est entièrement intégrée à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à partir de la rentrée 2022 pour la Licence 1, 2023 pour la Licence 2 et 2024 pour la Licence 3.

Objectifs

L'offre de formation artistique délivrée en distanciel est en tout point similaire au programme en présentiel. Elle vise le développement d'une pratique artistique associée à une réflexion théorique. L'enseignement pratique gravite autour de la création personnelle de l'étudiant qui est amené à explorer au fil des semestres différents des domaines (dessin, espace, surface, couleur, pratique de l'image, installation, performance, traitements numériques...). L'enseignement théorique s'articule autour de la philosophie de l'art, l'histoire de l'art et les sciences humaines appliquées à l'art. Une réflexion personnelle démontrant l'assimilation des connaissances et la mise en perspective argumentée des acquis est attendue lors d'évaluations à l'écrit ainsi

qu'à l'oral. Des enseignements complémentaires viennent enfin diversifier l'offre de formation (langues, méthodologie universitaire).

Ce cursus accorde une grande place à la recherche. Un bon niveau de culture générale et un intérêt marqué pour le domaine artistique sont souhaités. La pratique n'est pas en reste. En s'engageant dans cette filière, une autonomie d'action est nécessaire pour apprendre et pour créer. Un engagement artistique, culturel, extrascolaire (création personnelle, visites des expositions, implication dans des festivals, stages, etc.) permet d'acquérir et d'entretenir une autonomie de réflexion et d'initiative.

En complément des connaissances fondamentales acquises tout au long du cursus, les expériences personnelles et professionnelles durant les études en lien avec un projet professionnel constituent un véritable atout.

Programme

Et après

Public cible



Étudiants, professionnels en activité, expatriés, etc.: toute personne désireuse de se former en Arts plastiques et souhaitant se former à distance.

Droits de scolarité

- 750€ au titre des frais d'inscription pédagogique
- 175€ d'inscription Licence
- 103€ à la CVEC

Contact(s)

Poursuite d'études

Après la L3, possibilité de poursuite d'études en master 1 Arts plastiques sous réserve d'avis favorable rendu après candidature.

La formation au niveau master est une formation en présentiel.

- Master parmi les mentions proposées à l'Ecole des arts de la Sorbonne, selon le parcours de L3 : Arts plastiques, Design, Esthétique, Direction de projets ou établissements culturels, MEEF (pour concours de professeur des écoles et de professeur des collèges et lycées ou CPE).

Insertion professionnelle

Quelques exemples de métiers :

- Métiers de la création artistique : artiste plasticien, peintre, photographe, vidéaste.
- Enseignement des arts plastiques (Capes, Agrégation)
- Concours des différentes fonctions publiques : professeur des écoles, professeur des collèges et lycées, professeur territorial d'enseignement artistique, professeur d'arts plastiques (Ville de Paris), professeur d'université (après doctorat), directeur d'établissement d'enseignement artistique, médiateur culturel, chef de projets culturels, animateur du patrimoine...

- Médiation culturelle : médiateur culturel, commissaire d'exposition, régisseur, concepteur d'événements culturels, chargé de mission culturelle, assistant de développement du patrimoine, animateur culturel, concepteur d'événements, galeriste.
- Journalisme, édition : journaliste culturel, critique, iconographe, illustrateur, graphiste.
- Métiers de la communication et de la publicité : assistant de publicité, concepteur-rédacteur, graphiste, illustrateur, maquettiste, chargé de communication interne, documentaliste en médiathèque ou photothèque ...
- Métiers du multimédia : Chef de projet multimédia/ Concepteur multimédia, webmaster, E#designer, directeur artistique, créateur multimédia, développeur web, UI/UX designer.
- Social -Santé : animateur socioculturel, art-thérapeute.

Infos pratiques

Lieu(x)

 Paris



Admission

Organisation

Environnement de travail

Les études à l'université, à fortiori dans le cadre d'une formation à distance, nécessitent une grande autonomie et une capacité d'organisation personnelle. Toutefois, le suivi pédagogique assuré par les enseignants de l'école des arts de la Sorbonne est pensé afin de s'accorder au mieux aux prérogatives des étudiants. La disponibilité asynchrone des ressources et la retransmission des interventions accordent une flexibilité d'organisation favorisant l'étude selon des rythmes propres à chaque étudiant. L'accès à un ordinateur de travail ainsi qu'à une connexion Internet sont indispensables au bon suivi de la formation.

Les cours de la licence sont accessibles à distance sur l'espace pédagogique interactif de l'EAS. Des ressources complémentaires tels que des contenus méthodologiques, des capsules audios des cours ainsi que des liens vers les événements ponctuant la formation y seront disponibles. Des espaces affectés aux devoirs consignent les sujets d'entraînement proposés dans chaque matière. La soumission et la correction des copies s'effectuent dans ces espaces consacrés.

Des ressources numériques académiques sont également disponibles sur l'espace de la bibliothèque de l'EAS. Des livres numériques, des revues en ligne, des encyclopédies ou des bases d'images sont recensées afin de faciliter un travail de recherche de qualité.

Afin de rompre l'isolement souvent inhérent à la formation à distance, la plateforme pédagogique encourage la rencontre et la collaboration entre pairs par le biais des forums et des classes virtuelles. Les étudiants peuvent communiquer, partager des ressources et s'entraider. La plateforme pédagogique est également un lieu de dialogue privilégié entre enseignants et étudiants via l'espace d'annonces et l'Agora. Pour entretenir le lien avec le corps enseignant, des journées de regroupements sont proposées et une permanence régulière est assurée par le responsable pédagogique. Les étudiants pourront prendre rendez-vous pour un échange en présentiel ou par visioconférence.

Si vous avez la possibilité de vous rendre au Centre Saint-Charles, 47 rue des Bergers 75015 PARIS, vous avez accès, comme tout étudiant inscrit à l'École des Arts de la Sorbonne (UFR 04):

Au suivi des cours magistraux (CM) en auditeur libre (avec l'accord indispensable de l'enseignant(e) et sous réserve des places disponibles dans l'amphi ou les salles). Les horaires de cours sont à retirer auprès de la scolarité de l'École des arts de la Sorbonne

- À la bibliothèque du Centre Saint-Charles, située au 2ème étage
- A la salle libre-service informatique au 3ème étage
- Au tutorat tout au long de l'année

Contrôle des connaissances

Les étudiants de la formation à distance ne sont pas assujettis au contrôle continu. Toutefois, pour un meilleur suivi de la formation, il est fortement recommandé de rendre les travaux attendus au cours de l'année tout en respectant les dates limites indiquées. Dans le cas des étudiants boursiers, le rendu de l'intégralité des devoirs ainsi que la présence à toutes les épreuves des examens à l'Université Paris 1 en 1ère session (ou en 2ème session le cas échéant) demeurent une obligation et le garant de leur assiduité.



L'évaluation écrite et orale des acquis prend la forme d'un examen terminal en mai couvrant les deux semestres. En cas d'échec ou d'empêchement, une deuxième session dite de rattrapage est organisée en juin.

Les examens se font sur place, dans les locaux parisiens de l'Université au 47 rue des bergers, 75015, Paris. Les étudiants en situation de handicap doivent se signaler auprès du Relais handicap ainsi que du Service de santé Universitaire afin de bénéficier d'aménagements.

Stage : Les étudiants doivent réaliser un stage de 210h dans le milieu de l'art et de la culture, que ce soit au sein d'une entreprise, d'une association, d'un centre culturel ou d'un musée. Ce stage peut s'effectuer dès la première année ou s'étaler sur les trois années de la licence. L'équivalence d'une activité professionnelle est également possible.

